

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 07 AVRIL 2026

Nbre Conseillers
en fonction : 11

Convocation du : 31 mars 2026

Nbre Conseillers
présents : 11

Mme le Maire : Marie-Line DUCORDEAUX

1^{er} Adjoint : David BAUER

2^{ème} Adjointe : Yvonne RIOTTE

3^{ème} Adjoint : Rémy KLEIN

Les conseillères : BERTRAND Emilie, LEY LETANG Lise, ROTH Sylvie

Les conseillers : BINDREIFF Claude, BOUZEGHAIA Saadane, GEIGER Rémy, ULRICH Vincent

Secrétaire de séance : Lise LEY LETANG

Début de séance : 18h00.

Mme la Maire souhaite la bienvenue à tous les conseillers et passe à l'ordre du jour.
Le secrétaire de séance est Lise LEY LETANG.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

1) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPOTS DIRECTS.

Par délibération du 30 mars 2025, le Conseil Municipal avait décidé de fixer les taux des impôts à :

Taxe d'habitation : 11.20%

Taxe sur le foncier bâti : 21.63 %

Taxe sur le foncier non bâti : 68.20%

Trois propositions sont soumises au vote :

Variation de 2% : 8 votes

Variation de 1% : 3 votes

Maintien des taux : 0 vote

Il est proposé, suite à ces informations, de modifier les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les porter à :

Taxe sur le foncier bâti : 22.06%
Taxe sur le foncier non bâti : 69.56%
Taxe d'habitation : 11,42%

2) DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL, COLLEGE DES ELUS, AUPRES DU CNAS.

La commune ayant adhéré au CNAS (comité national d'action sociale) par délibération en date du 06 novembre 2007 et suite au renouvellement des conseils municipaux il convient de désigner les délégués locaux du CNAS dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal.

Conformément à l'article L191, L225 ou L335 du code électoral,
Le conseil municipal à l'unanimité et après vote a désigné Claude BINDREIFF en qualité de délégué local du collège des élus pour la période 2026-2032.

3) CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Vu l'article L2121-22 du CGCT), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer les commissions suivantes (le Maire est président des commissions de droit) :

- **COMMISSION SOCIALE, FLEURISSEMENT, ANNIVERSAIRES, 3^E AGE**

Membres : Sylvie ROTH, Yvonne RIOTTE et Saadane BOUZEGHAIA

- **COMMISSION BIODIVERSITE, FORET, CHEMINS ET VOIRIE**

Membres : Rémy KLEIN, David BAUER, Rémy GEIGER

- **COMMISSION SCOLAIRE, JEUNESSE**

Membres : Lise LEY LETANG, Yvonne RIOTTE, Emilie BERTRAND

COMMISSION FETES ET VIE ASSOCIATIVE

Membres : Sylvie ROTH, Yvonne RIOTTE, Lise LEY LETANG

- **COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX ET SECURITE**

Membres : Claude BINDREIFF, David BAUER, Emilie BERTRAND

- **COMMISSION FINANCES**

Membres : Vincent ULRICH, Claude BINDREIFF, David BAUER

- **COMMISSION COMMUNICATION (Fanschter, Albé Info, réseaux sociaux , site internet ...)**

Membres : Lise LEY LETANG, Rémy GEIGER, Vincent ULRICH

- **REFERENT SMICTOM**

Le conseil Municipal désigne Madame la Maire DUCORDEAUX Marie-Line à l'unanimité comme référent SMICTOM.

- **COMMISSION COMMUNALE DE CHASSE** : titulaire David BAUER, suppléant Rémy KLEIN
- **BRIGADES VERTES** : titulaire : Rémy GEIGER, suppléant Claude BINDREIFF

4) BUS PERISCOLAIRE

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que les parents d'élèves de l'école d'Albé lui ont remonté la difficulté de trouver une garde pour les enfants d'Albé lors de la pause méridienne. Renseignements pris auprès de la Communauté des Communes, il s'avère que cinq places peuvent être réservées aux enfants d'Albé vers le site périscolaire de Villé (la MJC) en attendant l'ouverture du nouveau site de Villé, si la commune d'Albé participe au financement d'un minibus supplémentaire (avec un animateur pour 10h par semaine) à hauteur de 5000 euros par an.

L'assemblée délibérante, après discussion valide à l'unanimité la participation d'Albé de 5000 euros par an pour financer le minibus supplémentaire et l'animateur à destination de la MJC à la pause méridienne.

La somme est prévue au budget primitif 2026 compte 624.

5) DIVERS

Présentation des viticulteurs de leur projet de passage canadien, ils prévoient une réunion publique. Le Conseil attend d'avoir plus d'informations, une convention complète et détaillée (juridique, écologique, plans, responsabilités de chacun etc) et de connaître l'avis des habitants du village sur le sujet.

Mme le Maire présente à l'assemblée le cas de l'entrée de son immeuble sise 8 rue du baechling. Le revêtement de la partie de rue du Baechling desservant l'immeuble et les deux immeubles avoisinant (4 et 6 rue du Baechling) est fait de terre battue sans profilage, par conséquent, lors de pluie importantes, l'eau s'écoule dans la cour de Mme Vonderscher Anny et jusqu'à la propriété de M. Louis Ulrich, et des rigoles creusent régulièrement cette partie de rue.

Mme le Maire propose de prendre à sa charge la pose d'enrobé dans cette rue afin de permettre aux riverains d'avoir un accès propre et de limiter une usure prématurée du chemin. Le Conseil municipal accepte cette prise en charge complète.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg (par voie postale au 31 Avenue de la Paix -BP 51038 – 67070 STRASBOURG Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Pour copie conforme

Albé le 10 avril 2026

La secrétaire de séance,
Lise LEY LETANG

Le Maire,
Marie-Line DUCORDEAUX

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 07 AVRIL 2026

Nbre Conseillers
en fonction : 11

Convocation du : 31 mars 2026

Nbre Conseillers
présents : 11

Mme le Maire : Marie-Line DUCORDEAUX

1^{er} Adjoint : David BAUER

2^{ème} Adjointe : Yvonne RIOTTE

3^{ème} Adjoint : Rémy KLEIN

Les conseillères : BERTRAND Emilie, LEY LETANG Lise, ROTH Sylvie

Les conseillers : BINDREIFF Claude, BOUZEGHAIA Saadane, GEIGER Rémy, ULRICH Vincent

Secrétaire de séance : Lise LEY LETANG

Début de séance : 18h00.

Mme la Maire souhaite la bienvenue à tous les conseillers et passe à l'ordre du jour.
Le secrétaire de séance est Lise LEY LETANG.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

1) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPOTS DIRECTS.

Par délibération du 30 mars 2025, le Conseil Municipal avait décidé de fixer les taux des impôts à :

Taxe d'habitation : 11.20%

Taxe sur le foncier bâti : 21.63 %

Taxe sur le foncier non bâti : 68.20%

Trois propositions sont soumises au vote :

Variation de 2% : 8 votes

Variation de 1% : 3 votes

Maintien des taux : 0 vote

Il est proposé, suite à ces informations, de modifier les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les porter à :

Taxe sur le foncier bâti : 22.06%
Taxe sur le foncier non bâti : 69.56%
Taxe d'habitation : 11,42%

2) DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL, COLLEGE DES ELUS, AUPRES DU CNAS.

La commune ayant adhéré au CNAS (comité national d'action sociale) par délibération en date du 06 novembre 2007 et suite au renouvellement des conseils municipaux il convient de désigner les délégués locaux du CNAS dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal.

Conformément à l'article L191, L225 ou L335 du code électoral,
Le conseil municipal à l'unanimité et après vote a désigné Claude BINDREIFF en qualité de délégué local du collège des élus pour la période 2026-2032.

3) CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Vu l'article L2121-22 du CGCT), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer les commissions suivantes (le Maire est président des commissions de droit) :

- **COMMISSION SOCIALE, FLEURISSEMENT, ANNIVERSAIRES, 3^E AGE**

Membres : Sylvie ROTH, Yvonne RIOTTE et Saadane BOUZEGHAIA

- **COMMISSION BIODIVERSITE, FORET, CHEMINS ET VOIRIE**

Membres : Rémy KLEIN, David BAUER, Rémy GEIGER

- **COMMISSION SCOLAIRE, JEUNESSE**

Membres : Lise LEY LETANG, Yvonne RIOTTE, Emilie BERTRAND

COMMISSION FETES ET VIE ASSOCIATIVE

Membres : Sylvie ROTH, Yvonne RIOTTE, Lise LEY LETANG

- **COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX ET SECURITE**

Membres : Claude BINDREIFF, David BAUER, Emilie BERTRAND

- **COMMISSION FINANCES**

Membres : Vincent ULRICH, Claude BINDREIFF, David BAUER

- **COMMISSION COMMUNICATION (Fanschter, Albé Info, réseaux sociaux , site internet ...)**

Membres : Lise LEY LETANG, Rémy GEIGER, Vincent ULRICH

- **REFERENT SMICTOM**

Le conseil Municipal désigne Madame la Maire DUCORDEAUX Marie-Line à l'unanimité comme référent SMICTOM.

- **COMMISSION COMMUNALE DE CHASSE** : titulaire David BAUER, suppléant Rémy KLEIN
- **BRIGADES VERTES** : titulaire : Rémy GEIGER, suppléant Claude BINDREIFF

4) BUS PERISCOLAIRE

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que les parents d'élèves de l'école d'Albé lui ont remonté la difficulté de trouver une garde pour les enfants d'Albé lors de la pause méridienne. Renseignements pris auprès de la Communauté des Communes, il s'avère que cinq places peuvent être réservées aux enfants d'Albé vers le site périscolaire de Villé (la MJC) en attendant l'ouverture du nouveau site de Villé, si la commune d'Albé participe au financement d'un minibus supplémentaire (avec un animateur pour 10h par semaine) à hauteur de 5000 euros par an.

L'assemblée délibérante, après discussion valide à l'unanimité la participation d'Albé de 5000 euros par an pour financer le minibus supplémentaire et l'animateur à destination de la MJC à la pause méridienne.

La somme est prévue au budget primitif 2026 compte 624.

5) DIVERS

Présentation des viticulteurs de leur projet de passage canadien, ils prévoient une réunion publique. Le Conseil attend d'avoir plus d'informations, une convention complète et détaillée (juridique, écologique, plans, responsabilités de chacun etc) et de connaître l'avis des habitants du village sur le sujet.

Mme le Maire présente à l'assemblée le cas de l'entrée de son immeuble sise 8 rue du baechling. Le revêtement de la partie de rue du Baechling desservant l'immeuble et les deux immeubles avoisinant (4 et 6 rue du Baechling) est fait de terre battue sans profilage, par conséquent, lors de pluie importantes, l'eau s'écoule dans la cour de Mme Vonderscher Anny et jusqu'à la propriété de M. Louis Ulrich, et des rigoles creusent régulièrement cette partie de rue.

Mme le Maire propose de prendre à sa charge la pose d'enrobé dans cette rue afin de permettre aux riverains d'avoir un accès propre et de limiter une usure prématurée du chemin. Le Conseil municipal accepte cette prise en charge complète.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg (par voie postale au 31 Avenue de la Paix -BP 51038 – 67070 STRASBOURG Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Pour copie conforme

Albé le 10 avril 2026

La secrétaire de séance,
Lise LEY LETANG

Le Maire,
Marie-Line DUCORDEAUX

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 07 AVRIL 2026

Nbre Conseillers
en fonction : 11

Convocation du : 31 mars 2026

Nbre Conseillers
présents : 11

Mme le Maire : Marie-Line DUCORDEAUX

1^{er} Adjoint : David BAUER

2^{ème} Adjointe : Yvonne RIOTTE

3^{ème} Adjoint : Rémy KLEIN

Les conseillères : BERTRAND Emilie, LEY LETANG Lise, ROTH Sylvie

Les conseillers : BINDREIFF Claude, BOUZEGHAIA Saadane, GEIGER Rémy, ULRICH Vincent

Secrétaire de séance : Lise LEY LETANG

Début de séance : 18h00.

Mme la Maire souhaite la bienvenue à tous les conseillers et passe à l'ordre du jour.
Le secrétaire de séance est Lise LEY LETANG.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

1) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPOTS DIRECTS.

Par délibération du 30 mars 2025, le Conseil Municipal avait décidé de fixer les taux des impôts à :

Taxe d'habitation : 11.20%

Taxe sur le foncier bâti : 21.63 %

Taxe sur le foncier non bâti : 68.20%

Trois propositions sont soumises au vote :

Variation de 2% : 8 votes

Variation de 1% : 3 votes

Maintien des taux : 0 vote

Il est proposé, suite à ces informations, de modifier les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les porter à :

Taxe sur le foncier bâti : 22.06%
Taxe sur le foncier non bâti : 69.56%
Taxe d'habitation : 11,42%

2) DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL, COLLEGE DES ELUS, AUPRES DU CNAS.

La commune ayant adhééré au CNAS (comité national d'action sociale) par délibération en date du 06 novembre 2007 et suite au renouvellement des conseils municipaux il convient de désigner les délégués locaux du CNAS dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal.

Conformément à l'article L191, L225 ou L335 du code électoral,
Le conseil municipal à l'unanimité et après vote a désigné Claude BINDREIFF en qualité de délégué local du collège des élus pour la période 2026-2032.

3) CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Vu l'article L2121-22 du CGCT), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer les commissions suivantes (le Maire est président des commissions de droit) :

- **COMMISSION SOCIALE, FLEURISSEMENT, ANNIVERSAIRES, 3^E AGE**

Membres : Sylvie ROTH, Yvonne RIOTTE et Saadane BOUZEGHAIA

- **COMMISSION BIODIVERSITE, FORET, CHEMINS ET VOIRIE**

Membres : Rémy KLEIN, David BAUER, Rémy GEIGER

- **COMMISSION SCOLAIRE, JEUNESSE**

Membres : Lise LEY LETANG, Yvonne RIOTTE, Emilie BERTRAND

COMMISSION FETES ET VIE ASSOCIATIVE

Membres : Sylvie ROTH, Yvonne RIOTTE, Lise LEY LETANG

- **COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX ET SECURITE**

Membres : Claude BINDREIFF, David BAUER, Emilie BERTRAND

- **COMMISSION FINANCES**

Membres : Vincent ULRICH, Claude BINDREIFF, David BAUER

- **COMMISSION COMMUNICATION (Fanschter, Albé Info, réseaux sociaux , site internet ...)**

Membres : Lise LEY LETANG, Rémy GEIGER, Vincent ULRICH

- **REFERENT SMICTOM**

Le conseil Municipal désigne Madame la Maire DUCORDEAUX Marie-Line à l'unanimité comme référent SMICTOM.

- **COMMISSION COMMUNALE DE CHASSE** : titulaire David BAUER, suppléant Rémy KLEIN
- **BRIGADES VERTES** : titulaire : Rémy GEIGER, suppléant Claude BINDREIFF

4) BUS PERISCOLAIRE

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que les parents d'élèves de l'école d'Albé lui ont remonté la difficulté de trouver une garde pour les enfants d'Albé lors de la pause méridienne. Renseignements pris auprès de la Communauté des Communes, il s'avère que cinq places peuvent être réservées aux enfants d'Albé vers le site périscolaire de Villé (la MJC) en attendant l'ouverture du nouveau site de Villé, si la commune d'Albé participe au financement d'un minibus supplémentaire (avec un animateur pour 10h par semaine) à hauteur de 5000 euros par an.

L'assemblée délibérante, après discussion valide à l'unanimité la participation d'Albé de 5000 euros par an pour financer le minibus supplémentaire et l'animateur à destination de la MJC à la pause méridienne.

La somme est prévue au budget primitif 2026 compte 624.

5) DIVERS

Présentation des viticulteurs de leur projet de passage canadien, ils prévoient une réunion publique. Le Conseil attend d'avoir plus d'informations, une convention complète et détaillée (juridique, écologique, plans, responsabilités de chacun etc) et de connaître l'avis des habitants du village sur le sujet.

Mme le Maire présente à l'assemblée le cas de l'entrée de son immeuble sise 8 rue du baechling. Le revêtement de la partie de rue du Baechling desservant l'immeuble et les deux immeubles avoisinant (4 et 6 rue du Baechling) est fait de terre battue sans profilage, par conséquent, lors de pluie importantes, l'eau s'écoule dans la cour de Mme Vonderscher Anny et jusqu'à la propriété de M. Louis Ulrich, et des rigoles creusent régulièrement cette partie de rue.

Mme le Maire propose de prendre à sa charge la pose d'enrobé dans cette rue afin de permettre aux riverains d'avoir un accès propre et de limiter une usure prématurée du chemin. Le Conseil municipal accepte cette prise en charge complète.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg (par voie postale au 31 Avenue de la Paix -BP 51038 – 67070 STRASBOURG Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Pour copie conforme

Albé le 10 avril 2026

La secrétaire de séance,
Lise LEY LETANG

Le Maire,
Marie-Line DUCORDEAUX

